**ATELIER DE REFLEXION POUR LA MISE EN PLACE D’UNE PLATEFORME DE VEILLE SUR LA GOUVERNANCE DE FONDS MINIER DE DEVELOPPEMENT LOCAL (FMDL) AU MALI**

Dans le cadre de ses activités de sensibilisation et de lutte pour plus de transparence dans l’utilisation des ressources issues de l’exploitation minière, la Coalition Malienne Publiez Ce Que Vous Payez avec l’appui technique de ses partenaires à savoir : ALIGN, COLUMBIA CENTER et IIED, a initié cet atelier.

L’objectif dudit atelier est de : **« s’inspirer de l’expérience des pays comme la GUINEE et le BURKINA FASO pour murir la réflexion sur l’opportunité de la mise en place d’un cadre de veille de la société civile sur la gouvernance du FMDL au Mali ».**

Les participants étaient composé entre autres de : HCC, ITIE, CMM, les OSC et les alliés de la Coalition.

La cérémonie d’ouverture a été marquée par deux interventions :

* Les mots de bienvenue et de remerciements du Président de la Coalition ;
* Le discours d’ouverture du représentant du HCC. Dans son intervention, il a remercié la société civile d’une façon générale et en particulier PCQVP – Mali au nom du Président du HCC. Il dira que l’exploitation de l’or contribue à l’économie sous forme de taxe, de redevance, de salaire. Malgré tout cela, des interrogations par rapport à la contribution réelle de cette substance sur le développement socioéconomique du pays. Les populations ont protestées plusieurs fois pour dénoncer les impacts négatifs des activités minières sur l’environnement et la contribution insuffisante au développement économique. Il dira que le HCC se réjouit de la tenue du présent atelier dont l’objectif est de réfléchir sur la possibilité de mise en place d’une plate forme de veille sur la gouvernance du Fonds Minier de Développement Locale (FMDL). Il dira que son institution s’engage à accompagner cette initiative. Selon lui, l’importance de l’atelier requiert l’attention de tous les acteurs. C’est avec une grande joie, qu’il a déclaré l’ouverture des travaux de l’atelier.
* Le coordinateur a dans une présentation succincte des actions menées par la Coalition sur plusieurs dossiers. Au passage, il a remercié les partenaires que sont : ALIGN, COLUMBIA CENTER et IIED.

Après la pause, les travaux ont reprit par le partage d’expérience de nos amis du BURKINA FASO et de la GUINEE CONAKRY à travers Messieurs JONAS du BURKINA FASO non moins Président de PCQVP – BURKINA et du Dr ALPHA DIALLO également Président de PCQVP – GUINEE ;

* Le premier intervenant a été M. JONAS. Le fonds minier du Burkina Faso fonctionne depuis 2015. Pour sa mise en place, se sont les OSC qui se sont mobilisé pour mettre en place cette plateforme. L’objectif recherché est de faire des plaidoyers avec l’accompagnement de toutes les structures techniques impliquées dans le domaine. Les OSC ont souhaité la relecture du code minier de 2009 ; les structures techniques ont apporté leur expertise. Les OSC ont également entreprit des démarches auprès des communautés pour savoir leur préoccupation et de définir les opportunités d’utilisation du fonds minier. Dans la démarche, obligation est faite aux élus de produire des rapports périodiques d’utilisation des fonds. Ensuite, la plateforme se réunit pour analyser les rapports des élus et formule des observations et des recommandations.
* Le deuxième intervenant : le Dr Alpha DIALLO de la Guinée. Il dira que la Guinée est cobaille dans l’instauration du fonds minier. Pratiquement c’est la même démarche. La Guinée est un pays minier ou les populations ne bénéficient pas de la manne financière de l’exploitation minière. La société civile s’est soulevé à plusieurs reprises pour demander la révision du code minier adopter en 2011. Le fonds de développement local tire sa source dans le code des collectivités. A cet effet, il y un article prévu en deux mécanisme :
* Premier mécanisme ; l’article 175 du code minier stipule que l’Etat renonce à 15% des revenus issus de l’exploitation minière au profit des collectivités territoriales de la Guinée. Un manuel de procédure détermine la clé de répartition et les fonds sont gérés par une agence. Toutes les communes mêmes celles qui ne sont pas impacté par l’exploitation minière bénéficient du fonds.
* Deuxième mécanisme ; uniquement les communes impactées par l’exploitation minière bénéficient à ce niveau. Il existe plusieurs minerais en Guinée. La Bauxite et le Fer sont à 0, 5%, l’Or et le Diamant sont à 1%. Tous les fonds sont gérés par un manuel de procédure. Il existe un plan annuel d’investissement (PAI) qui détermine l’utilisation des fonds. Le manuel de procédure demande que la structure de gestion des fonds soit gérée par un membre de la société civile ou un élu. La société civile a été sollicité par un partenaire de la place et qui l’appui en terme de financement. La veille citoyenne fait un suivi dynamique de la gestion du fonds. La mise en place de ce fonds est très capitale mais nous constatons que depuis les derniers évènements, le processus est à l’arrêt.

Après ces deux présentations, le coordinateur a remercié les deux partenaires pour le partage de leur riche expérience. Pour une meilleure compréhension ; les participants ont voulu savoir **: « LA STRUCTURATION DE LA PLATE FORME ET L’IDENTIFICATION DE SES MEMBRES ».**

* **M. Jonas :** les structures qui évoluent efficacement dans le secteur minier sont connues et cela facilite la désignation des membres. Il dit que très tôt, les acteurs entreprirent le renforcement des capacités de la société civile et à les organiser. Nous les avons organisé à mettre en place des réseaux. Nous avons aussi des structures membres qui ont leur démembrement au niveau local.
* Dr. **Alpha DIALLO :** il existe un conseil d’Administration ou la société civile est représentée par une seule personne. En ce qui concerne l’autre structure ; le manuel de procédure précise que la structure doit être présidée par un acteur de la société civile ou un élu.

L’étape suivante a été les échanges entre les participants sur le format de la plate forme au Mali.

1 – il faut clarifier notre position et dire précisément ce que nous recherchons.

2 – mettre à disposition les présentations de nos frères du Burkina Faso et de la Guinée.

3 – analyser la position qui consiste à être juge et parti c'est-à-dire être dans la gestion et en même temps veiller à la bonne gouvernance.

4 – faire en sorte que PCQVP se charge de la coordination.

5 – mettre à disposition tous les documents et que chacun fasse son commentaire dans les meilleurs délais.

6 – éviter qu’une seule structure prenne le lead mais nous pouvons faire en sorte que PCQVP se charge du secrétariat.

7 – nous devons chercher le financement de la structure ailleurs que de solliciter un financement dans les ressources du fonds.

8 – il faut mener des missions dans les sites pour recueillir plus d’informations.

9 – il faut tenir compte du temps car il n’est pas à notre faveur.

10 – faire la cartographie des sociétés car elles ne sont pas toutes concernées.

11 – il faut préciser la période fiscale et exiger que les sociétés paient les arriérés.

12 – il faut s’informer sur le prix de l’or en cours et que les sociétés donnent la quantité de production.

13 – faire une analyse du décret et ensuite formuler les observations et faire des propositions.

14 – il faut beaucoup faire attention à la qualité des membres ; nous avons besoin des personnes qui maitrisent le domaine et qui ont une certaine expérience en la matière.

15 – la plateforme doit avoir un plan d’action, assorti d’un plan de travail annuel.

16 – en plus du grand groupe, il faut avoir un noyau qui constituera la branche technique de la plateforme.

Après ces échanges ; le président de PCQVP avant de clore les travaux, a fait un petit récapitulatif des grandes idées.

* L’adhésion de tout le monde à l’initiative de mise en place de la plate forme ;
* Le secrétariat de la plateforme sera assuré par PCQVP – MALI ;
* L’analyse du décret par rapport à l’année fiscale et adresser une correspondance au ministre pour signaler la confusion.
* Le coordinateur de PCQVP – MALI va envoyer le projet de décret à tous les participants et attendre leur réaction dans les meilleurs délais ;
* La Coalition Malienne PCQVP va faire une proposition de noyau que les autres vont analyser.

C’est sur une note de satisfaction que le Président a déclaré close les travaux de l’atelier.

 Bamako, le 10 mars 2022